

GESTION DES AGENTS : ET MAINTENANT AU SIP DE LAGNY !

Melun, 13 octobre 2022

Dans une communication du 23 septembre dernier, Solidaires Finances Publiques 77 dénonçait la gestion des agents toute particulière sur le SIP de Melun avec notamment la création par l'encadrement d'un protocole télétravail purement local.

Devant cette situation, Solidaires Finances Publiques 77 avait demandé une audience auprès de la Responsable du Pôle Pilotage et Ressources afin de l'informer de la situation. Nous lui avons demandé d'effectuer un rappel du protocole télétravail en vigueur à la DGFIP auprès de l'encadrement du SIP de Melun.

Nous étions également en droit de douter sur d'éventuelles pratiques similaires dans d'autres services du département. Nos doutes se sont malheureusement avérés fondés : Solidaires Finances Publiques 77 a été informé de la gestion innovatrice des agents du SIP de Lagny cette fois-ci.

L'ensemble des agents de ce service a reçu un courriel de l'encadrement leur rappelant la gestion du télétravail ainsi que les règles de vie.

TÉLÉTRAVAIL : Le protocole télétravail (TT), selon le SIP de Lagny

Ainsi dans le « protocole TT - SIP Lagny », l'encadrement a établi un protocole différent pour l'assiette et le recouvrement. En effet, à l'assiette, le protocole prévoit un temps d'adaptation au poste de 3 mois avant de pouvoir bénéficier du télétravail, alors qu'au recouvrement le temps d'adaptation au poste est de 3 à 6 mois minimum.

Tout cela n'existe pas dans le protocole DGFIP et il n'existe plus d'ancienneté minimale pour demander le télétravail.

Pour Solidaires Finances Publiques 77, la demande de télétravail est individuelle et se fait en fonction de l'agent.

Ce qui est entendu dans le protocole DGFIP comme « délai d'adaptation » correspond à la durée pendant laquelle l'autorisation de télétravail est réversible aussi bien par l'agent que le ou la responsable de service. Ce délai d'adaptation est de 3 mois.

L'encadrement met en place des règles pour le dépôt de jours flottants de télétravail, ils ne doivent pas être :

- consécutifs aux jours de télétravail réguliers
- posés durant les vacances scolaires
- précéder la veille des vacances (ou stages)
- suivre les vacances (ou stages)

Le dépôt d'un seul jour de télétravail flottant est possible.

Le protocole DGFIP ne prévoit aucune restriction sur ce sujet. Tout comme pour le SIP Melun, l'encadrement du SIP Lagny fait sa propre jurisprudence !

Le protocole du SIP de Lagny prévoit que le télétravail peut être suspendu pour nécessité de service « 48 h avant dans la mesure du possible » : **Faux, le protocole DGFIP indique que la demande d'annulation du télétravail DOIT être effectuée 48 h avant le jour concerné.**

Solidaires Finances Publiques 77 est bien conscient que la mise en place du télétravail dans les services peut être difficile. Il nécessite une adaptation en fonction du service et des missions exercées comme l'accueil par exemple.

Cependant, ces adaptations doivent rentrer dans le cadre fixé par le protocole télétravail déjà en vigueur à la DGFIP. Elles ne doivent aucunement être des initiatives locales en dehors de tout cadre réglementaire.

Solidaires Finances Publiques 77 rejette ces initiatives locales visant à restreindre le droit des agents.

Et dans ce courriel, l'encadrement en profite pour effectuer un rappel sur les règles de vie dans le service.

Règle de vie : les situations particulières ne sont pas une généralité !

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, Solidaires Finances Publiques 77 est conscient que des règles doivent être mises en place dans les services.

S'agissant des règles « de bonne conduite » dans les services, l'encadrement demande à l'ensemble des agents de ne pas utiliser leur téléphone portable personnel sur les plages de travail (sauf urgence) et de limiter la pause du matin et de l'après-midi à 15 minutes.

Aucune règle n'est indiquée sur ces points, il s'agit de bon sens et de besoins selon les agents.

Si la durée des pauses et l'utilisation du téléphone portable ne doivent pas être effectuées de manière abusive, pour Solidaires Finances Publiques 77 il est préférable d'effectuer un rappel individuel à l'agent ou l'agent concerné plutôt qu'un rappel collectif entraînant suspicion et surveillance entre les collègues, contribuant alors à une mauvaise ambiance dans le collectif de travail.

Et maintenant, la pancarte

Enfin, autre initiative purement locale, des pancartes ont été distribuées aux agents de l'assiette afin de les déposer sur son bureau lors de son absence avec les motifs suivants : stages, congés/récup', télétravail, concours.

Cette pratique n'est pas acceptable ! Un outil de gestion, SIRHIUS, est mis à disposition de toutes et tous afin de savoir si l'agent est présent ou non. Par conséquent, l'agent n'a pas à mettre une pancarte sur son bureau qui plus est avec le motif d'absence pour signaler celle-ci.

Solidaires Finances Publiques 77 a été informé de cette situation sur le SIP de Lagny, nous avons immédiatement contacté la Responsable du Pôle Pilotage et Ressources pour lui demander son intervention sur cette gestion.

C'est donc la 2^e fois en 15 jours que nous contactons la Direction sur le sujet de la gestion des agents. L'encadrement se permet des notes de service innovantes et contestables sur le télétravail et sur les règles de « bonne conduite » qui ont pour conséquence la dégradation des conditions de travail. Il est inacceptable que de telles pratiques soient mises en place au sein des services.

Face à cette nouvelle situation, Solidaires Finances Publiques a demandé à la responsable du Pôle Pilotage et Ressources d'effectuer un rappel à l'ensemble des responsables de services sur le protocole télétravail existant déjà à la DGFIP, mais également sur les règles de bon fonctionnement des services respectueuses des agents, à commencer par les responsables du SIP de Lagny.

Encore une fois, il s'agit d'une nouvelle grosse structure issue du Nouveau Réseau de Proximité, celui-là même qui était censé selon notre Direction faciliter l'organisation de la vie des services...

C'est par les informations reçues que Solidaires Finances Publiques 77 a pu agir vite auprès de la Direction. Aussi, si vous aussi faites face à des pratiques similaires ou que vous estimez une note, un courriel ou une instruction douteuse, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour Solidaires Finances Publiques 77, les agentes et agents ont des obligations, mais également des droits ! Solidaires Finances Publiques 77 sera toujours à vos côtés pour défendre et faire respecter ces droits.

On ne lâche rien !



TA VOIX, NOTRE FORCE!
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES